

## UN DÉPUTÉ CATHOLIQUE

M. Henri Bourassa, député de Labelle, a plaidé d'une façon magistrale dans le Parlement canadien la cause de nos écoles catholiques dans les Territoires. Il a montré qu'au triple point de vue de la constitution, de la religion et de l'intérêt national, on devait garantir à la minorité catholique des écoles séparées et confessionnelles. Il a fait remarquer la peu de logique des adversaires qui n'invoquent le principe de l'autonomie des provinces que lorsqu'il s'agit de refuser de garantir à la minorité catholique les droits qu'elle réclame, et il en a donné un exemple remarquable dans le fait que ce principe n'est pas invoqué alors que l'on impose aux nouvelles provinces l'obligation onéreuse d'exempter de taxes les terres de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et qu'on leur refuse le contrôle des terres de la Couronne.

L'hommage si juste rendu par le député de Labelle, à la loyauté et à la sagesse de la hiérarchie catholique aux heures les plus graves de notre existence nationale, fait autant honneur à son ardent patriotisme qu'à sa foi éclairée. Dieu merci, la voix de la justice a été entendue par les représentants du pays, Dieu veuille qu'elle soit écoutée. Dieu garde le vaillant député qui a montré à ses honorables collègues et à tous nos gouvernants la véritable voie du devoir, ce qui lui a valu de nos adversaires l'injure si glorieuse de "The Erratic Member," "Morning Telegram", 29 mars. Et nous lui disons: "Honneur et grâce au chevalier sans peur et sans reproche".

## L'OUEST CANADIEN. (Suite.)

Voici ce que l'historien Ross dit du Juge Thom. " Sous le rapport intellectuel, le Juge Thom était un gentil homme, doué de talents remarquables et d'un grand mérite comme magistrat, mais pour l'avantage de la colonie, il était permis de douter qu'il fut l'homme de la circonstance. "

Le peuple disait: c'est l'homme de la compagnie, il ne peut pas être notre homme et il ajoutait: la compagnie a déjà un aviseur, il faut pour que la partie soit égale que nous ayons le nôtre. Il faut un avocat des deux côtés sans quoi pas d'équilibre. D'autres disaient: il a voulu faire pendre les partisans de Papineau, il ne sera jamais favorables aux métis canadiens français.